

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, dûment convoquée et signifiée par avis spécial, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **2 juin 2014 à 19h30**, sous la présidence de monsieur Jean Lalonde, maire.

Étaient présent(e)s les conseill(e)r(e)s: M. Paul Cozens
Mme Lise Charest
M. René-Philippe Hébert
M. Alexandre Zalac

Étaient absent(e) le(la) conseill(e)r(e) : M. Mario Cardinal (absence non motivée)
Mme Julie Lemieux (absence non motivée)

M. David Morin, directeur général et secrétaire-trésorier est présent et agit comme secrétaire d'assemblée.

Avis de motion

Avis de motion est donné par M. René-Philippe Hébert qu'à une prochaine séance du conseil, il sera présenté un règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux concernant le réaménagement des bâtiments municipaux.

Période de questions

50-06-14

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Alexandre Zalac, appuyé par Mme Lise Charest et résolu à l'unanimité de levé la séance à 20h05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 20 h 05

Jean Lalonde, maire

David Morin, directeur général
et secrétaire-trésorier